



Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du jeudi 13 juin 2019 à Amiens

Présents : Jean-Marie COUTTE, Luc LAFORGE, Christian LANVIN, André LEMAIRE, Daniel TROCQ, Jean-Marie WARME.

Excusés : Reynald BEUDAERT, Michel DELFOSSE, Laurent DESMYTER, Jean-Pierre FRIVILLE, Quentin MERESSE, Luc VAN HYFTE.

Clubs auditionnés : Roye, Château-Thierry, Le Touquet, Laon et Nogent sur Oise.

Le club de Balagny ne s'est pas déplacé.

La Commission a également examiné, au titre de suivi, les dossiers d'un club auditionné le 23 avril et de 6 clubs auditionnés le 14 mai.

La Commission inflige une amende de 600 € au club de Balagny.

Une amende conditionnelle de 300 € infligée au club d'Ailly sur Somme est confirmée.

D'autres amendes éventuelles sont en suspens.

La commission se réunira le 18 juin à Amiens, pour auditionner 3 clubs.

Sont convoqués :

- 14 h 30 Choisy-au-bac
- 15 h 30 Guignicourt
- 16 h 30 Gamaches

Les réunions suivantes sont fixées aux : 25 et peut-être 27 juin, respectivement sur les sites de Villeneuve d'Ascq et Amiens pour recevoir les clubs accédant de R 2 en R1.

Il est possible que la date du 27 soit modifiée (pour des raisons logistiques) ou supprimée si tous les clubs acceptent de se rendre à Villeneuve d'Ascq le 25 juin.

Daniel TROCQ

président